

BAKOM	
25. NOV. 2015	
Reg. Nr.	
DIR	<i>Cape</i>
BO	
M	<i>Quig</i>
IR	
TP	
KF	
RA	

OFCOM
M. Philipp Metzger
Directeur
Rue de l'Avenir 44
2501 Bienne

rtvg@bakom.admin.ch

Rossemaison, le 24 novembre 2015

Révision partielle de l'ORTV

Monsieur le Directeur,

BNJ FM et ARC FM vous remercient de les consulter à propos de la révision de l'ORTV.

Nous souhaitons vous faire part en particulier de considérations auxquelles nous sommes confrontés dans l'Arc jurassien. Par analogie, ces considérations doivent concerner d'autres radios confrontées à des situations plus ou moins identiques.

Critères d'attribution de la redevance

Les critères d'attribution n'étant pas encore connus, il est essentiel que l'OFCOM prenne en compte l'évolution du marché publicitaire en Suisse. Il se concentre de plus en plus dans les villes importantes (agglomérations de plus de 50'000 habitants). Les radios dites périphériques sont ainsi doublement pénalisées parce qu'une bonne partie des clients nationaux renoncent à les utiliser et ceux qui les utilisent divisent le nombre de spots par deux par rapport aux radios des villes en raison de leur pénétration.

Les radios périphériques perdent également des marchés en raison de la concentration des centres de décision. Par exemple, les agences régionales de voitures n'ont pratiquement plus aucune autonomie publicitaire, les importateurs gérant eux-mêmes les budgets et type de spots.

Ces phénomènes se vérifient aujourd'hui, alors que nous les avons prédits lors de la mise au concours des concessions en 2007.

Soutien technologique

Vu la situation complexe de BNJ FM et ses obligations à l'égard des trois cantons concernés, il est nécessaire de prendre en compte dans le développement technologique, l'infrastructure particulière et probablement unique de BNJ FM à savoir :

- Interconnexion par fibre optique des sites principaux
- Interconnexion par FH pour lignes de secours
- Gestion des trois radios par IP afin de pouvoir réaliser de façon intuitive soit des émissions communes, soit des émissions partiellement ou totalement différentes
- Gestion des téléphones avec numéros internes pour les 4 sites (RJB, RTN, RFJ et GRRIF)
- Nécessité d'équiper en radiodiffusion les tunnels qui ne sont pas gérés par l'OFROU, comme celui de la Vue-des-Alpes.

Pour le reste de nos remarques et pour éviter les doublons, nous vous prions de vous référer à la réponse à la consultation formulée par les RRR. Nous restons volontiers à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous remercions d'analyser nos considérations et vous présentons, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments très distingués.

BNJ FM SA et ARC FM SA

Le président :



Pierre Steulet